

BERNADETTE CESARI

NOTAIRE

CRPCEN : 20015

COLLABORATRICES

LEA CESARI

DIPLOMÉE NOTAIRE

RESPONSABLE PÔLE DROIT DE LA FAMILLE

ILHAM KARKI

COLLABORATRICE

PÔLE DROIT DE LA FAMILLE

HINANO SAMPIERI

COLLABORATRICE

PÔLE DROIT DE LA FAMILLE

MATHILDE LEANDRI

COLLABORATRICE

PÔLE DROIT IMMOBILIER

COMPTABILITÉ

CHRISTINE DEROSAS

FORMALITÉS / SECRETARIAT

VERONIQUE MEREU

POLES COMPETENCES

FAMILLE

PATRIMOINE

IMMOBILIER

RURAL

ENTREPRISES

COORDONNÉES :

1 Av. Hyacinthe Quilichini

20100 SARTÈNE

TÉLÉPHONE : 04.95.77.02.19

COURRIEL :

[cesari@20015.notaires.fr](mailto:cesari@20015.notaires.fr)

SITE INTERNET :

[bernadettecesari.notaires.fr](http://bernadettecesari.notaires.fr)



MAIRIE PIANOTTOLI-CALDARELLO

Pianottoli

20131 PIANOTTOLI CALDARELLO

Sartène, le 17 décembre 2024

PARTAGE HOIRS GIAFFERRI DE FEU Jacques  
202927 /BC /IK /

000902

Monsieur le Maire,

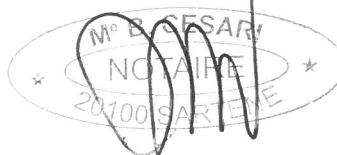
Je vous prie de trouver ci-joint aux fins d'affichage en Mairie **TROIS MOIS DURANT**, l'avis de création de titre de propriété de biens situés sur le territoire de votre commune.

**Je vous serais très obligé de bien vouloir, me retourner le récépissé d'avis de création ci-joint à l'expiration du délai de trois mois.**

Dans l'attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma meilleure considération.

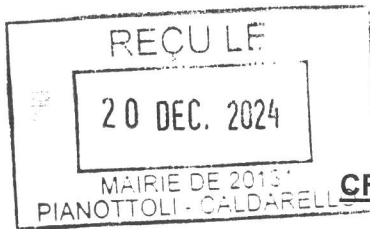
Po / Bernadette CESARI



Membre d'une association agréée-Certifié iso 9001 par AFNOR CERTIFICATION-. Étude fermée le Samedi  
Dé détenteur des minutes de Me BERNARD, DEBERNARDI, GIUDICELLI, QUILICHINI, ROCCA-SERRA

*Semu à fiancu à voi par accompagna vi in ogni tappa di à vostra vita*

*Nous sommes à vos côtés pour accompagner vos projets*



000902

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

Commune de AULLENE (20116) et de PIANOTTOLI CALDARELLO (20131)  
ETUDE DE Me Bernadette CESARI, Notaire à SARTENE (20100),  
1 Av. Hyacinthe Quilichini.  
Tel: 04 95 77 02 19 – Fax : 04 95 77 16 96

Aux termes d'un acte reçu par Me Bernadette CESARI, Officier Public, Notaire à SARTENE (20100), le 13 décembre 2024. Il a été constaté la qualité de propriétaire des biens ci-après désignés, de la personne suivante :

Monsieur Jacques Nicolas GIAFFERRI, en son vivant retraité, époux de Madame Pauline Marie MONEGLIA, demeurant à AULLENE (20116).  
Né à PETRETO-BICCHISANO (20140) , le 10 août 1915.

A été déclaré propriétaire des biens ci-après:

A PIANOTTOLI-CALDARELLO (CORSE-DU-SUD) 20131 Lieu-dit Poggio do Roto.  
Une parcelle de terre.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
E	0725	POGGIO DO ROTO	04 ha 94 a 53 ca

La possession de ces biens a eu lieu de façon paisible, publique, continue et non équivoque, depuis plus de trente ans, et réunissant ainsi les conditions prévues par les articles 2261, 2265, et 2272 du Code civil (ex : 2229).

Conformément à l'article 1er de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».

POUR AVIS, Me Bernadette CESARI, Notaire Officier Public

Affiché le 20.12.2024

**RECEPISSE D'AVIS DE MUTATION PAR PRESCRIPTION TRENTENAIRE** du  
chef de :

**Monsieur Jacques Nicolas GIAFFERRI, en son vivant retraité, époux  
de Madame Pauline Marie MONEGLIA, demeurant à AULLENE (20116).  
Né à PETRETO-BICCHISANO (20140) , le 10 août 1915.**

Je soussigné, Monsieur Charles-Henri BIANCONI Maire de la Commune  
de PINAOTTOLI-CALDARELLO, donne acte à Me Bernadette CESARI, Notaire à  
SARTENE (20100), de l'affichage en mairie durant TROIS MOIS, de l'avis de  
création de titre de propriété concernant les biens situés sur le territoire de la  
Commune de PIANOTTOLI-CALDARELLO.

Ledit avis a été apposé en Mairie le :

20.12.2024

Fait à PIANOTTOLI-CALDARELLO, le